

INFORMATIONS CLES POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce FIA. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

FEDERAL MULTI PATRIMOINE

Code ISIN – Part R : FR0011545581

FIA soumis au droit français

Géré par FEDERAL FINANCE GESTION - Groupe Crédit Mutuel Arkéa

Objectifs du fonds et politique d'investissement

Federal multi Patrimoine est un fonds ayant pour objectif d'optimiser, sur la durée de placement recommandée, le couple rendement/risque du portefeuille, par la réplcation d'une stratégie de suivi de tendance intégrant une contrainte de volatilité cible comprise entre 2 et 5%. Le fonds sera exposé à une stratégie long short systématique multi classes d'actifs via un contrat d'échange de performance.

La stratégie d'investissement consiste à s'exposer via un swap de performance à une stratégie de suivi de tendance exposée aux marchés suivants :

- les marchés actions des pays développés (zone euro, US, Japon ...) de moyennes et grandes capitalisations,
- les marchés actions des pays émergents de moyennes et grandes capitalisations,
- les marchés obligataires et monétaires, privés ou publics, sans contrainte de notation interne ou externe,
- les indices de contrats à terme sur matières premières,
- les indices sur dérivés de crédit,
- le marché de la volatilité,
- les devises.

Dans un premier temps, cette stratégie a pour but de détecter des tendances sur un univers large d'actifs. Les horizons pris en compte pour la détection des tendances vont de l'intra journalier (25% de la stratégie globale) au plus long terme : 3 mois, 6 mois et un an (75% de la stratégie globale). Le gérant pourra modifier ces pondérations en fonction des conditions de marché. Ensuite, un programme d'optimisation vient maximiser, chaque jour, les expositions au facteur « momentum » sous contrainte d'une volatilité cible de 2 à 5%. Des contraintes d'expositions minimum et maximum à chaque actif et le beta ex ante du portefeuille global aux marchés actions sont également pris en compte. Pour atteindre cet objectif de volatilité, les expositions à certains actifs pourront être supérieures à 100% pour les positions acheteuses et inférieures à -100% pour les positions vendeuses*, ceci du fait de risques inhérents à chaque actif très différents, les volatilités et les corrélations étant prisent en compte dans l'allocation.

L'univers d'investissement reste fixe mais les allocations journalières dépendent des tendances détectées et des risques inhérents à chaque actif, à savoir leurs volatilités et les corrélations entre ces derniers. Il n'y a donc pas d'allocation cible.

Enfin, pour atteindre l'objectif de volatilité global de 2 à 5%, les expositions à certains actifs pourront être supérieures à 100% pour les positions acheteuses et inférieures à -100% pour les positions vendeuses. Le niveau maximum de levier brut est de 10.

Une allocation optimale du portefeuille est recherchée. Le ou les modèles principaux retenus visent à s'exposer de façon dynamique à des stratégies de suivi de tendance sur différents horizons (pouvant aller du long terme à de l'intra-journalier) et sur différentes classes d'actifs. Le gérant aura donc avoir recours à des produits dérivés d'exposition systématiquement et, de manière discrétionnaire, à des produits dérivés dans un but de couverture.

- Durée minimale de placement recommandée : 3 années.

- Les revenus nets du fonds sont intégralement réinvestis.

- Les demandes de rachat de parts sont reçues tous les jours au plus tard à 12h30 et exécutées quotidiennement.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible
A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

L'indicateur synthétique de risque est basé sur la volatilité historique des 5 dernières années calculée à partir de simulations de la stratégie en appliquant le modèle principal d'allocation. Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du FIA.

L'indicateur de risque et de rendement de niveau 3 reflète la forte exposition potentielle du FIA aux marchés monétaire et obligataire.

► **Les risques importants non pris en compte dans l'indicateur sont :**

- **Risque de crédit** : Risque lié au défaut ou à la dégradation de notation d'un émetteur.

- **Risque de contrepartie** : Le FCP sera exposé au risque de contrepartie résultant de l'utilisation d'instruments financiers à terme conclu avec un établissement de crédit. Le FCP est donc exposé au risque que cet établissement de crédit ne puisse honorer ses engagements au titre de ces instruments ce qui pourra faire baisser la valeur liquidative.

- **Impact des techniques telles que des produits dérivés :**

L'utilisation des produits dérivés peut amplifier l'impact des effets de mouvement de marché du portefeuille.

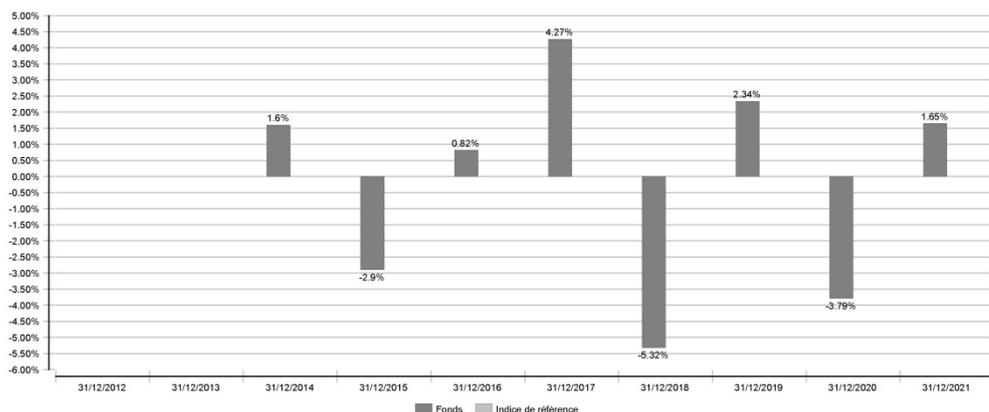
Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du FIA y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	3 %
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et/ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	1,76%
Ce pourcentage se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos en décembre et peut varier d'un exercice à l'autre. Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par le FIA lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.	
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de surperformance	Néant

Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer au prospectus de ce FIA, disponible sur le site internet www.federal-finance-gestion.fr

Performances passées de Federal multi Patrimoine – Part R



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps. Les performances passées ci-dessus incluent les frais courants mais ne prennent pas en compte l'impact pour l'investisseur d'éventuelles commissions de souscription et de rachat.

A compter du 9 juillet 2021, la stratégie d'investissement et le profil rendement /risque est modifié. Les performances affichées ont été réalisées dans des circonstances qui ne sont plus d'actualité. La devise du portefeuille est l'Euro.

Date de création du FIA : 17/08/2011.

Date de création de la part R : 31/07/2013.

Informations pratiques

- **Dépositaire :** CACEIS Bank

- **Lieu et modalités d'information sur le Fonds :** Le prospectus du Fonds et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés gratuitement dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite de l'investisseur auprès de Federal Finance Gestion – 1 Allée Louis Lichou – 29480 Le Relecq-Kerhuon. Ces documents sont également disponibles sur le site www.federal-finance-gestion.fr ou en contactant le Service Relation Clientèle au n° 09 69 32 88 32.

- **Lieu et modalités d'obtention de la valeur liquidative :** La valeur liquidative du Fonds est publiée sur le site www.federal-finance-gestion.fr ou disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.

- **Fiscalité :** selon les dispositions fiscales applicables à la situation particulière de l'investisseur, de sa résidence fiscale et/ou de la juridiction d'investissement du fonds, les plus-values latentes ou réalisées ainsi que les revenus éventuels liés à la détention de parts du Fonds peuvent être soumis à taxation. Si l'investisseur a un doute sur sa situation fiscale, il doit s'adresser à un conseiller ou un professionnel. Certains revenus distribués par le fonds à des non-résidents en France sont susceptibles de supporter dans cet Etat une retenue à la source.

- Les détails de la politique de rémunération actualisée sont disponibles sur le site internet www.federal-finance-gestion.fr ainsi que sous format papier sur simple demande auprès de la société de gestion.

- La responsabilité de Federal Finance Gestion ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du FIA.

- Ce Fonds est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 13 juillet 2022.